



Aide

Offres d'emplois

Consultation de l'offre d'emploi numéro: **SUM-19-TEMP-483250-55274**

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Architecte (Subventions)
Organisation	Service de l'urbanisme et de la mobilité / Direction de l'urbanisme / Division du patrimoine
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi temporaire
Période d'inscription	Du 28 août au 11 septembre 2019
Salaire	

Groupe de traitement : 20-02

Minimum 61 812 \$ - Maximum 98 726 \$

Catégorie d'emploi

Architecte

* Par définition, l'architecte est un employé de la Ville couvert par la convention collective des architectes.

Description

Le poste est à combler de façon temporaire pour une durée d'un an avec possibilité de prolongation.

Sous la supervision du chef de division, la responsabilité principale de la personne titulaire du poste consiste à administrer le programme d'aide à la restauration des bâtiments patrimoniaux privés et le programme d'aide à la restauration des bâtiments municipaux patrimoniaux. Il consiste à préparer les dossiers d'analyse des différentes demandes dans le but d'accorder les subventions. De plus, elle oriente et assure le suivi des projets afin d'en assurer leur éligibilité et leur conformité. Aussi, la personne titulaire du poste est responsable d'autres mandats liés à la mise en œuvre de projets découlant du Plan d'action en patrimoine 2017-2022. Elle offre aussi une expertise-conseil aux municipalités liées, aux arrondissements et aux services municipaux quant à la portée et à la gestion des mandats sous sa responsabilité.

Vos défis

Dans le cadre de vos fonctions, vous devez fournir à la direction générale, aux services municipaux et aux arrondissements l'expertise, le soutien et la formation requis en matière de gestion des interventions affectant le patrimoine.

Vos principales responsabilités

- Agir comme expert-conseil pour des interventions affectant des immeubles ou des ensembles patrimoniaux, de propriété municipale ou privée.
- Participer au développement et au suivi des programmes et des dossiers de subvention à la restauration en vertu de l'Entente MCCQ-Ville, incluant notamment l'évaluation des travaux, la validation des plans, devis et soumissions et le suivi des travaux sur le chantier.
- Effectuer ou coordonner des études et formuler des recommandations sur la valeur patrimoniale d'immeubles ou de secteurs, notamment sur la citation de bâtiments et de sites patrimoniaux.
- Développer des outils de connaissance et de gestion permettant de supporter la gestion quotidienne des dossiers de patrimoine, et la mise en œuvre des orientations du Plan d'urbanisme et de la Politique du patrimoine.
- Contribuer à la recherche, à l'élaboration, au développement et au suivi des politiques reliées au patrimoine bâti montréalais et à l'aménagement urbain, et au développement d'outils et d'activités de sensibilisation permettant de les faire connaître à divers publics.

Exigences

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en architecture.

Expérience

Posséder au moins quatre (4) années d'expérience pertinente avec les responsabilités du poste dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine, notamment en ce qui a trait à l'application des principes, méthodes et techniques relatives aux travaux de conservation et de restauration d'immeubles d'intérêt patrimonial.

Condition d'admissibilité

Être membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec (joindre la photocopie de votre permis).

Connaissance particulière

Bonne connaissance de la législation applicable au domaine ainsi que des chartes et principes applicables en matière de patrimoine.

Atouts

- Diplôme de deuxième cycle en urbanisme.
- Diplôme de deuxième cycle en conservation de l'environnement bâti ou spécialisation en matière de patrimoine.

Remarques

Lieu : 303, rue Notre-Dame Est, H2Y 3Y8

Horaire : selon les modalités prévues à la convention collective.

La Ville de Montréal remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais communiquera uniquement qu'avec celles dont la candidature est retenue.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des documents soumis au moment de la postulation. Le choix des candidat(e)s à rencontrer en entrevue est établi conformément aux dispositions de la convention collective des architectes.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet affichage, n'hésitez pas à communiquer avec Marc-André Gazé, agent en recherche de talents et dotation.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne, rubriques « statut » et « motif ».

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le

bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

Postuler maintenant

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.